

Sommaire

Actualité de la Chambre p.2 à 3

News de la Chambre mai 2005

Agenda Culturelle p. 4

Message p. 5

Les enfants du Congo et de la Belgique

Annonces p. 6 à 7

Dossier p.8 à 10

RDC - Situation économique avril 2005

Appels d'offres p. 11

Echo de l'étranger p. 12 à 18

Économie p. 11 à 15

Culture p. 16 à 17

Echo du Congo p. 19 à 23

Trois projet de construction de logements en RDC d'un coût de 14 millions US soumis pour financement au prochain Conseil d'Administration de Shelter—Afrique

Cinq millions d'Euros pour le processus de transition

Travaux publics et infrastructures: près de seize millions de dollars du Fonds koweïtien pour financer la réhabilitation de l'avenue de la libération

L'ANAPI multiplie les contacts avec le monde des affaires congolais pour la promotion des investissements

RDCongo-transition-constitution : les principaux points du discours du Président de RDC, Monsieur Joseph Kabila

Contact

C/o Alliance Belgo
Congolaise
Av. de Justice
2703 , Kinshasa
Gombe
R.D.Congo

Heure d'ouvertures Du secrétariat

Du lundi au
vendredi
de 8 h 30 à 13 h 00
et 13h.30 à 16h30

Téléphone

0 81 88 48 319
89 49 292

E-mail :

ccbc@gb-solution.cd

Site web

www.ccbc-rdc.be



News de la Chambre du mois de mai

Conseil d'Administration du 19 mai 2005

Un conseil d'administration s'est tenu le jeudi 19 mai . Les points à l'ordre du jour étaient notamment :

- Le séminaire de la Coopération Technique Belge « Entreprendre en Afrique Centrale » 27-28 juin 2005
- L'organisation de la mission économique en marge du Séminaire
- Les cotisations 2005

Préparation de la mission économique en marge du Séminaire

La Chambre continue à préparer la mission économique en marge du séminaire organisé par la Coopération belge au développement qui aura lieu du 27 au 30 juin.

Des réunions préparatoires se tiennent avec les membres de la Chambre qui interviendront lors du séminaire.

Jusque là, il y a une dizaine de participants, membres de la Chambre à ce séminaire.

Programme provisoire :

Lundi 27 juin :

Ouverture du séminaire : « Entreprise privée, acteur du développement »

Accueil et introduction par le Ministre de la Coopération au Développement

Les points de vue :

- des gouvernements des trois pays
- de la Fédération des entreprises en RDC
- de l'OCDE

1^{ère} session : Analyse du climat d'investissement et présentation de recommandations par les opérateurs privés étrangers et de la diaspora .

2^{ème} session : Analyse du climat d'investissement et présentation de recommandations par le secteur privé local. Ce thème sera présenté par la FEC et la CCBC . Des réunions de travail entre ces deux organismes sont prévues , de manière à préparer l'exposé.

Mardi 28 juin :

3^{ème} session : Réponses au secteur privé

- réactions des organisations officielles des trois pays
- réactions et propositions de la coopération belge
- réactions et propositions de la coopération multilatérale

Séance de clôture du séminaire

Actualité de la Chambre

La CBL –ACP organise en collaboration avec la Chambre de Commerce Belgo-Congolaise un dîner le à l'occasion de 175 ième anniversaire de la Belgique, au Musée Royal de l'Afrique centrale. Le dîner sera rehaussé par la présence de plusieurs personnalités ayant participé au séminaire, dont :

- Mr Armand DE DECKER, Ministre de la Coopération au Développement
 - plusieurs Ministres congolais, rwandais et burundais
 - des membres de la Fédération des Entreprises du Congo, de la Fédération Rwandaise du Secteur Privé et de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Burundi.

Les participant au dîner auront l'occasion de visiter l'exposition « Mémoire du Congo - Le temps colonial »

Mercredi 29juin :

Contacts d'affaires individuels

Programme d'activités du mois de juin 2005
du Centre Wallonie-Bruxelles

Festival International de l'Acteur

organisé par l'Ecurie Maloba, bénéficie de l'appui du Centre Wallonie-Bruxelles

Formation au Centre Wallonie-Bruxelles

Du samedi 11 au 15 juin, de 10h00 à 16h00

Stage de formation en régie lumière/conception lumière théâtre. Dirigé par Guy Simard. En collaboration avec Le Manège à Mons.

Théâtre au Centre Wallonie-Bruxelles

• **Samedi 11 et Dimanche 12 juin à 19h00**

« **L'Invisible** » de Philippe Blasband, mise en scène de Astrid Mamina. avec Dieudonné Kabongo. En collaboration avec Le Manège à Mons.

• **Lundi 13 juin et Mardi 14 juin à 19h00**

« **Lou** » de et avec Sylvie Landuyt, mise en scène de Magali Pinglaut. En collaboration avec Le Manège à Mons

• **Mercredi 15 juin à 19h00**

« **Le Complexe de Thénardier** » de José Pliya, mise en scène de Jacobin Yarro, par les Créateurs d'Art Dramatique du Cameroun (COCRAD)

• **Jeudi 16 juin à 19h00**

« **La trappe** » de Jean Grimod, mise en scène de Kocou A. Yemadje, interprétée par les Cies Tohouinou et Kocou (Bénin)

Le programme complet du Festival est disponible à l'Ecurie Maloba (Maison communale de Bandalungwa)

Musique au Centre Wallonie Bruxelles

• **Vendredi 3 juin à 19h00**

Podium Jeunes Talents, tribune d'expression des jeunes ensembles musicaux, reçoit le groupe « Gtac Percundo

Film du mois :

« TGV » de Moussa Touré. Avec Makéna Diop, Bernard Giraudeau, Philippine Leroy-Beaulieu, Al Hamdou Traoré, Joséphine M'Boup, Joséphine Zambo.

Fiction – 1997 – 90 min

Mercredi 8 juin à 19h00 à l'Espace Liziba (Kisenso)

Samedi 18 juin à 19h00 à Kinkole

Mardi 21 juin à 16h00 et 18h00 au Centre Wallonie-Bruxelles

Mercredi 22 juin à l'Espace Les Bèjarts

Jeudi 23 juin à 19h00 au CIAJ

Les Enfants du Congo et de la Belgique

MUR ONG et Le Mouvement d'enfants « Les Copains du Monde », de « European Social Action Network », ESAN aisbl invite en vacances, entre le 13 et le 25 août 2005, 50 enfants de la R.D.Congo, garçons et filles, issus de milieux modestes et venant de toutes les provinces de la RDC, âgés 13 ans.

L'objectif de cette invitation - rencontre est double :

- Promouvoir la solidarité sans frontière entre les enfants du monde
- Et lutter contre la haine et la xénophobie raciale par le rapprochement des peuples.

Apportez nous votre soutien

1° en participant à notre dîner de gala organisé le 10 juin à 19h30 au grand Hôtel

(150 USD)

Le repas sera animé par l'acteur humoriste Dieudonné Kabongo

Nous aurons également le plaisir d'entendre une chanson interprétée par le petit Tshanda (bébé Rico)

La partie musicale sera assurée par la Chorale de Monseigneur Luc Ligier

Réservation possible au secrétariat de la CCBC.

2° En prenant en charge le parrainage du voyage d'un enfant (2800 USD) ou en apportant un don

Adresses de Contacts

R.D.Congo

MUR ONG : Immeuble TATA Appart. N°5 , Blv du 30 juin

Tél :081 511 56 92 / 08967413/ 97 560 562 / 081 99 17

Belgique

ESAN aisbl 17 rue de Londres 1050 Bruxelles

Tél :00484743645

Email :esan.aisbl@skynet.be

France

Secours Populaire Français J. Provost

Tél : 0033607117000

Email : j.provost@secourspopulaire.asso.fr

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

La présente rubrique est constituée d'annonces, dont l'insertion n'engage pas la responsabilité de la CCBC

La société EPRA scris et le Cabinet PERFORMANCES , sociétés partenaires, actives dans le secteur de la formation et du développement des Ressources Humaines dirigées par Philippe Gruselle (Psychologue, Epra) et Léon Michel (Ph.D., Cab Performances), propose d'organiser pour les entreprises, aussi bien que pour les organismes qui le désirent, des stages de formation en RDC.

Pour plus d'information veuillez consulter le site www.epra.be ou contacter EPRA, scris, Tél. +32-10248343/Fax +32-10248353, philippe.gruselle@epra.be ou Cabinet PERFORMANCES, Tél. +32-474903111, leon.michel@belgacom.net

Mme Madeleine Kangala-Pongo (bd Ed. Machtens 155/49, 1080 Bruxelles, tél. : 02/ 411.20.46, GSM : 0486/52.77.60), propriétaire d'un terrain situé au centre de Kinshasa dans le quartier des ambassades, recherche des partenaires financiers pour la réalisation d'un projet de construction d'un immeuble de standing au Congo.

Réf. CBL-ACP

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre du projet d'appui au processus électoral en R.D. du Congo exécuté par le Pnud en collaboration avec la Division électorale de la Monuc, des techniciens et experts électoraux rapidement disponibles, sont recherchés info : CCBC

Mr Pierre Alexandre de Cartier (Meiskensbeekstraat 29, 1851 Grimbergen, GSM : 0486/ 44.39.84, E-mail : p.decartier@belgacom.net), 23 ans, célibataire, ingénieur de gestion (IAG-UCL) et Master's in International Management UCL (3ème cycle), possédant une expérience professionnelle en tableaux de bord de gestion, études de marché et analyse financière, français, néerlandais, anglais, cherche emploi en Afrique pour septembre 2005.

Mr Renaud Le Mayeur (Val d'Or 16, 1390 Grez-Doiceau, tél. : 010/84.69.94, E-mail : r.lemayeur@belgacom.net), 49 ans, économiste, export manager dynamique et expérimenté, connaissance approfondie du marché africain, français, néerlandais, anglais, recherche challenge dans secteur à haute valeur ajoutée.

Melle Catherine Boitte (Onze Lieve Vrouw Straat 79, 1652 Alsemberg, tél. : 02/376.48.93, GSM : 0496/50.27.77), 38 ans, belge, célibataire, secrétaire/assistante de direction, possédant une excellente expérience professionnelle, français, anglais, espagnol, néerlandais.

Mr Philippe Nicolas (Zuidkaai 42, 9000 Gent, tél. & fax : 09/236.40.04, GSM : 0486/ 94.44.59, E-mail : philippe.nicolas.60@skynet.be), 45 ans, belge né au Congo, célibataire, homme de confiance et de bon sens, formé en Droit, commerce international, communication des affaires, expérience commerciale internationale polyvalente (gestion, marketing, vente, ...), français, néerlandais, anglais, allemand, cherche emploi ou un partenariat dans un pays ACP.

Annonces

Mr Christian Paka Bomba (rue Paul Lauters 11 (bte 13), 1000 Bruxelles, GSM : 0477/53.21.65,
E-mail : chrispaka@hotmail.com), 28 ans, belge, gradué en Commerce extérieur, expérience commerciale de trois ans en Business to Business, Business to Consumer (prospection/démarchage/négociation/étude de marché/productif management) et Business to government (adjudications publiques), français, anglais, espagnol, cherche emploi dans le domaine des échanges commerciaux Europe/Afrique.

République Démocratique du Congo
Situation Economique- avril 2005

Eléments structurels**Un potentiel économique en jachère**

Troisième pays d'Afrique par la superficie, et deuxième pays francophone dans le monde avec 53 M d'habitants, la carte des richesses de la République démocratique du Congo est variée : cuivre et cobalt du Katanga, diamants du Kasai Oriental, bois de la région de l'Equateur, énergie hydroélectrique du Bas Congo, or de la province Orientale et café du Nord-Kivu.

Jusqu'en 2001, l'économie s'est effondrée. Le PIB est en contraction sur dix ans de 60 pour cent, et atteint un bas à 5,5 milliards USD. Le potentiel n'a plus été exploité en raison d'une gestion économique désastreuse et d'un pillage à grande échelle. Le poids de l'agriculture, majoritairement de survie, atteint 50 pour cent. L'écroulement de l'Etat est allé de pair avec celui de l'économie. Le secteur formel n'emploie plus que 4 pour cent de la population active. Dans l'administration (600 000 agents), le salaire mensuel moyen est de 33 USD. Les tensions sociales sont fortes et les grèves fréquentes.

La RDC s'est engagée depuis 2001 sur la voie de réformes structurelles, à l'appel du FMI : institution d'un change flottant, libéralisation des prix pétroliers, réduction drastique des dépenses de l'Etat. Les mesures prises ont rapidement fait sentir leurs effets : baisse de l'inflation, redressement de la monnaie, fin des pénuries d'essence. La mise en œuvre concrète des nombreux codes élaborés pour améliorer l'environnement des affaires continue d'être notoirement insuffisante. L'insécurité juridique, fiscale et parafiscale reste très élevée.

Conjoncture économique**Fortes turbulences monétaires**

L'économie de la RDC connaît depuis quelques mois le plus fort dérapage observé depuis 2001, avec une chute de la monnaie et une spirale inflationniste pouvant mettre en échec le programme du FMI, si ces évolutions ne sont pas maîtrisées rapidement. Le consensus dont l'économie faisait jusqu'ici l'objet a volé en éclat, du fait de tensions politiques (tension armée dans l'Est du pays, tension au sein de l'espace présidentiel) et aussi de la lenteur regrettable des décaissements de l'aide internationale. Cette conjonction a fait exploser le déficit budgétaire et l'émission monétaire.

La base monétaire a augmenté de 60% en 2004, soit le double des prévisions. L'émission excessive de billets au dernier trimestre 2004 a eu un impact sur le taux de change, dont la dégradation se poursuit en 2005, avec en mars un rythme annuel de dépréciation voisin de 100%.

Le taux d'inflation a atteint 9,2% en 2004 et s'élève à 7% sur les sept premiers mois de l'année 2005. Le dollar sert de référence à la fixation des prix et le délai d'impact du change sur l'inflation s'est réduit à 15 jours contre un

mois auparavant. L'inflation est aussi alimentée à la base par la faiblesse du dollar et l'ajustement du prix des carburants.

Certains observateurs considèrent que la mise en circulation, prévue en mai 2005, de nouvelles coupures à valeur faciale élevée (1000 et 5000 FC contre un maximum de 500 FC actuellement) pourrait contribuer à dédollariser l'économie. L'opinion publique assimilant ce genre de mesure à une perte de valeur de la monnaie (expériences de l'ère Mobutu), la BCC devra mener préalablement une bonne campagne d'explications. L'exercice sera risqué, car les dérapages observés ne sont pas encore maîtrisés et ils ont d'ores et déjà fait entrer la monnaie et l'inflation dans une zone irrationnelle.

Dans l'immédiat, la Banque Centrale du Congo applique une politique monétaire restrictive. La BCC réduit les liquidités par l'émission de bons de trésorerie et elle a porté son taux directeur annualisé successivement de 14 à 20 puis à 65 %. La BCC a également racheté en 2004 pour 44 M USD de Francs congolais, et pour 25 M USD début 2005.

Finances publiques

Révision à la baisse des dépenses

Les missions du FMI de novembre 2004 puis de février 2005 relatives à la cinquième revue de la FRPC ont porté une appréciation négative sur la situation des finances publiques de la RDC. 28 recommandations ont été formulées par le Fonds et acceptées par les autorités. Si les mesures préalables sont effectivement appliquées, la conclusion de la Cinquième revue pourrait être présentée au conseil du Fonds en juin 2005.

Les mesures préconisées par le FMI portent sur une révision à la baisse des dépenses budgétaires 2005, afin de les ramener à 750 MD FC. Une diminution de 10 MD des crédits nets à l'Etat est demandée. Le budget étant financé à hauteur de 58% par l'aide extérieure, les recettes vont bénéficier de l'appréciation des devises. Le nouveau cadrage macroéconomique retient une inflation de 10% et un taux de change de 450 FC contre dollar, déjà largement dépassés dans les faits.

La BCC est appelée par ailleurs à respecter la chaîne de dépenses et à refuser les ordonnancements directs du ministère des finances.

En novembre 2004, les bailleurs confirmaient 1,094 milliard USD de décaissements pour l'année 2004 et annonçaient 1,18 milliard USD de décaissements pour 2005. De fait les décaissements des bailleurs de fonds en 2004 ont été très inférieurs aux montants annoncés. L'aide budgétaire effective a représenté moins de 50% des promesses. Le budget d'investissement 2004 a été ainsi exécuté à 13%. L'incertitude règne en matière de déboursments en 2005, avec un report probable sur le deuxième semestre et des problèmes de trésorerie attendus.

Croissance

Lancement des projets dans un contexte fragilisé

La croissance pourra pâtir des dérapages monétaires. La reprise amorcée en 2002 (+3,5%) s'était confirmée en 2003 (+5,6%), avec toutefois une dollarisation croissante de l'économie (60%) et sous perfusion de l'aide internationale. La bonne croissance enregistrée en 2004

(6,7%), reflète un effet de rattrapage modéré. Les principales exportations de la RDC (diamants, pétrole, cobalt, cuivre, bois) sont en forte hausse, partant il est vrai de bas niveaux. La production de cuivre double ainsi en 2004, à 20 000 tonnes, mais relativement à un pic de 500 000 t en 1987.

Les estimations Banque Mondiale font apparaître une croissance de 13 pour cent des exportations en 2004, à 1440 millions USD, due largement à la hausse des ventes de diamants et aux cours élevés du pétrole. Les importations sont également en hausse, + 12 pour cent à 1580 MUSD, en lien avec la reconstruction financée par l'aide internationale.

L'attribution des appels d'offres sur financements multilatéraux a porté jusqu'ici principalement sur des contrats d'études. Avec quelque deux ans de retard sur le calendrier, les projets d'infrastructures sont abordés (transports, routes, électricité, eau et assainissement) et porteront sur un total de 1,7 MD USD.

Après les succès enregistrés par les cabinets conseils français (Bceom, Sofreavia, Sofreco...), les premières attributions de contrats (à Degremont, à Sogea-Satom) signalent le démarrage effectif des grands projets. Mais à l'approche des élections, la situation générale se tend.

La dynamique des projets financés par la communauté internationale ne pourra rester indifférente à une instabilité politique trop marquée.

Source : Ambassade de France au Congo : Mission Economique

Appels d'offres

Travaux de réfection dans le port de Matadi.

Les Autorités Portuaires du Port d'Anvers, n'ayant pas eu suffisamment des réactions à leur premier appel d'offre, concernant des travaux de réfection dans le port de Matadi, passeront à une seconde phase avec une procédure plus directe. Ils contacteront directement les entreprises en RDC, leur soumettront le cahier de charge des travaux à réaliser et leur demanderont de faire une offre. Pour plus d'information veuillez contacter les secrétariat de la CCBC

Fourniture de véhicules terrestre militaires

Financement : PNUD

Responsable dossier : INSS, Kinshasa

Date limite : 6-06-05

Fournitures de dossards en nylon dans le cadre du projet d'appui au processus électoral

Financement : PNUD

Responsable dossier : www.cei-rdc.org

Date limite : 3-06-05

Acquisition d'extincteurs dans le projet précité

Financement : PNUD

Responsable dossier : www.cei-rdc.org

Date limite : 1-06-05

Achat d'autocollants dans le cadre du projet précité

Financement : PNUD

Responsable dossier : www.cei-rdc.org

Date limite : 3-06-05

Mission d'assistance technique : appui à la mise en place et au fonctionnement de Fonds d'Achat de Service de Santé (mission de comptable/gestionnaire des FASS); information du Comité de Pilotage du FASS sur la capacité et la volonté des bénéficiaires conventionnées par le FASS (en préparation)

Financement : FED

Responsable dossier : Commission UE, Bruxelles, tél. : 02/299.98.60

Date limite : 3-06-05

INPUT 2005

PRO€INVEST/CDE - un programme de la Commission Européenne et des pays ACP a lancé une nouvelle l'initiative visant à **promouvoir et appuyer les secteurs de l'eau, de l'énergie et des transports dans les pays d'Afrique et de l'Océan Indien.**

Dans ce cadre, INPUT 2005 - *Investment Conferences in Public Utilities and Transports* – constitue la première étape de ce programme qui a pour but de :

- Promouvoir les investissements et les opportunités d'affaires dans ces trois secteurs clé en Afrique de l'Ouest et Centrale
- Mobiliser les principaux acteurs d'Europe et d'Afrique de l'Ouest et Centrale actifs dans ces secteurs (décisionnaires politiques, entrepreneurs, organisations intermédiaires, agences de promotion de l'investissement, agences de coopération, institutions financières, etc.) et
- Les réunir dans le cadre d'une conférence sur l'investissement organisée du **30 Novembre au 2 Décembre à Accra (GHANA).**

Cette conférence permettra aux participants :

- d'anticiper la demande de marchés en pleine évolution
- de rencontrer des décideurs et des partenaires potentiels afin d'identifier des opportunités de collaboration dans le secteur privé et les partenariats publics-privés (PPP) lors de rencontres d'affaires
- de pouvoir postuler à l'assistance technique de PRO€INVEST

Vous accéderez à des informations complémentaires sur le site www.input-proinvest-eu.org

L'Europe veut freiner la Chine

La guerre commerciale textile entre la Chine d'une part, l'Europe et les Etats-Unis d'autre part, est déclarée. Après avoir maintes fois menacé la Chine, les Etats-Unis sont passés à l'action, rétablissant des quotas pour se protéger des exportations textiles. Une mesure qui a provoqué l'ire de Pékin. L'Europe, quant à elle, n'a pas encore franchi ce cap mais a fait grandir la pression sur la Chine, en lançant une procédure d'urgence pour deux produits particulièrement touchés.

Depuis la suppression des quotas en janvier 2005, il n'y a plus aucune restriction aux exportations de textile chinois. Ces produits très bon marché ont aussitôt inondé les marchés occidentaux mettant l'industrie nationale de bon nombre de pays dans de sales draps. L'administration Bush a annoncé sa décision de rétablir des quotas à l'importation sur les pantalons en coton, les chemises en coton et les sous-vêtements. Les importations ne pourront pas augmenter de plus de 7,5 % en 2005.

Face à la pression de certains Etats membres, la Commission européenne a également dégainé. Le commissaire européen pour le Commerce Peter Mandelson a proposé que la Commission lance une procédure de sauvegarde d'urgence pour deux des neuf produits qui font déjà l'objet d'une enquête : les tee-shirts et les fils de lin. Selon les statistiques, les importations de tee-shirts en provenance de Chine ont grimpé de 187 % au premier trimestre, ce qui s'est traduit notamment par une chute de la production de 30 à 50 % au Portugal. Dans le cas du lin, la production européenne a chuté de 25 % et l'emploi de 13 %.

Dès la réception de la requête de consultation au sein de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la Chine devra limiter ses exportations de tee-shirts et de fils de lin au niveau des dix derniers mois de 2004 et des deux premiers mois de 2005 majorées de 7,5 % et ce, jusqu'à la fin de l'année. Si Pékin n'obtempère pas, la Commission pourra imposer dans les 15 jours des limitations quantitatives aux exportations chinoises. Il faudra qu'il y ait unanimité au sein du collège des commissaires pour lancer la procédure. Certains pays membres restent réticents à tout type de mesures de protection, même limitées et temporaires.

La Chine s'est abstenue de commenter les mesures européennes mais a réagi très sèchement au rétablissement des quotas par les Etats-Unis. Pékin a accusé Washington de créer un précédent mettant en danger le système des relations commerciales multilatérales et a menacé de prendre des mesures de représailles dans le cadre de l'OMC. Pékin a aussi réaffirmé son intention de ne pas réévaluer le yuan. Or, mardi soir, les Etats-Unis ont menacé d'accuser formellement la Chine de manipuler son taux de change si Pékin n'assouplit pas le lien entre le yuan et le dollar. *Le taux de change du yuan relève de la souveraineté de la Chine*, a réaffirmé le Premier ministre Wen Jiabao.

Source le soir 18-05-05

Les 25 à fond pour le développement

Organisations non gouvernementales et Commission européennes ne sont pas souvent sur la même longueur d'onde. C'est pourtant le cas aujourd'hui. Les ministres européens en charge de l'aide au développement ont en effet décidé de consacrer d'ici 2010 en moyenne 0,56 % de leur Produit National Brut à l'aide au développement contre 0,39 % aujourd'hui, et d'atteindre l'objectif quasi mythique de 0,7 % d'ici 2015. De 46 milliards d'euros par an actuellement, l'aide au développement passera donc à 66 milliards dès 2010.

Un engagement applaudi des deux mains par tous les acteurs du développement. *C'est une vraie bonne nouvelle*, s'exclame Louis Bélanger, porte-parole d'Oxfam International. *Plus de 20 milliards d'euros supplémentaires seront dégagés pour venir en aide aux pays les plus pauvres d'ici 2010. Cela devrait permettre de bien avancer sur les Objectifs du Millénaire (qui visent à diviser par deux la grande pauvreté dans le monde d'ici 2015) et surtout de mettre la pression sur les autres donateurs : Etats-Unis, Canada, Japon, et ce avant la réunion du G7 puis celle du G8. Le commissaire au Développement Louis Michel a réussi à rassembler tout le monde. Il a énormément travaillé, en faisant le tour de toutes les capitales. Un effort qui a porté ses fruits.*

Un Louis Michel qui savoure son succès. *C'est une grande journée. Je suis très content. L'Union européenne ira en septembre au sommet de l'ONU à New York avec un objectif ambitieux, en s'affirmant leader mondial en matière d'aide au développement. Avec les sommes qui seront dégagées, on pourra vraiment faire quelque chose.*

Pour arriver à cet accord historique, il a fallu sérier les problèmes, en séparant les dix nouveaux membres des anciens. Pour les nouveaux, l'accord stipule qu'ils « s'efforceront » d'atteindre le seuil de 0,17 % de leur PNB consacré au développement d'ici 2010, et 0,33 % d'ici 2015.

Les anciens membres, eux, ont « pris l'engagement » d'atteindre un taux de 0,51 % de leur PNB d'ici 2010 et de 0,7 % d'ici 2015. Le précédent accord de ce genre, celui de Barcelone, s'en tenait encore à la terminologie « s'efforceront ». Un cap plus que sémantique a été franchi.

Cela représentera un effort colossal pour certains pays qui partent de très bas : ainsi l'Italie ne consacre actuellement que 0,17 % de son PNB au développement. L'Autriche est à 0,2 %, le Portugal et la Grèce à 0,21 % et l'Espagne à 0,23 %.

Trois pays - l'Allemagne, l'Italie et le Portugal -, confrontés à de solides problèmes budgétaires, ont obtenu que soit inscrit dans l'accord que la réalisation des objectifs chiffrés devra se faire « dans la mesure de leur capacité budgétaire ». En clair, s'ils sont vraiment coincés par les contraintes imposées par le Pacte de stabilité, ces pays devraient pouvoir obtenir un délai supplémentaire.

Les gouvernements européens ont été courageux, souligne le ministre belge de la Coopération Armand De Decker. Pour les nouveaux membres, dont beaucoup sont confrontés à une importante pauvreté intérieure, ce ne sera pas facile de « vendre » cette augmentation de l'aide au développement à leurs opinions publiques. Mais ils ont pris cet engagement. Même chose pour l'Allemagne, qui finance encore sa réunification. On voit rarement aboutir un tel consensus lors d'un conseil européen. Mais cet accord est vraiment historique : grâce à lui, l'Union européenne aura, avec cette aide au développement, un précieux outil de politique étrangère. Les Etats-Unis, eux, utilisent plutôt l'arme du rapport de force, comme à l'époque de la guerre froide. Nous disposons d'un outil de stabilisation, de pacification. Or on sait que la grande pauvreté dans le monde est la plus importante source d'instabilité.

La Belgique, qui avait déjà pris l'engagement d'atteindre les 0,7 % dès 2010, devrait en être à 0,46 % cette année, et à 0,51 % dès l'an prochain, avec quelques années d'avance donc. Notre pays figure donc parmi les « bons élèves » européens, le peloton de tête étant composé des Pays-Bas, du Luxembourg, de la Suède et du Danemark qui, eux, en sont déjà à 0,7 %.

Source le soir

Les entreprises américaines boudent la Belgique

Après la guerre, les entreprises américaines se pressaient pour investir en Belgique. Où est passé cet engouement ? Il décline ! Il est temps que la Belgique se ressaisisse.

Leonard Shrank, le président de la Chambre de commerce américaine en Belgique et patron de Swift, une grosse société américaine de services financiers, n'y va pas avec le dos de la cuiller, pour qualifier l'attractivité de la Belgique pour les entreprises américaines.

Il est vrai que les chiffres donnent quelque crédit à cette virile exclamation. D'après une étude réalisée par l'école de management de l'Université d'Anvers (UAMS), entre 1995 et 2004, les investissements directs américains sont passés de 2,75 milliards de dollars à 1,04 milliard, soit

une chute de plus de 50 %... Conséquence : la Belgique a perdu du terrain par rapport aux autres pays de l'Union. Entre 1990 et 1994, la Belgique captait encore 5,25 % des investissements américains sur le Vieux Continent. Cette proportion est passée à 1,86 % entre 2000 et 2004. La Belgique dégringole donc dans le classement des pays de l'Union. Elle passe de la cinquième à la dixième position. *La Belgique a souffert de la concurrence de pays comme l'Irlande, l'Espagne, les Pays-Bas et la Suède*, commente Marcel Claes, l'administrateur délégué de la Chambre de commerce américaine. *En revanche, on ne constate pas encore de forte concurrence des nouveaux pays membres de l'Union.*

Les responsables de la Chambre de commerce américaine ont une idée précise des raisons pour lesquelles les entreprises américaines boudent la Belgique. *Nous avons envoyé un questionnaire aux entreprises américaines en Belgique, et 121 d'entre elles ont répondu*, poursuit Leonard Shrank. *La moitié des chefs d'entreprises et cadres interrogés estiment que le coût du travail est devenu un handicap beaucoup plus sérieux que par le passé. On ne peut pas leur donner tort. Les charges sociales sont élevées, les lois sur le travail sont rigides et compliquées, et l'indexation automatique des salaires est également un élément très négatif. Cela doit changer avant qu'il ne soit trop tard.*

Ces propos et ce tableau chiffré ne doivent toutefois pas laisser accroire que tout est noir. Si l'investissement d'outre-Atlantique augmente moins, la présence américaine reste forte, en Belgique. D'après l'étude, la Belgique abrite 1.573 filiales de sociétés américaines, qui, en 2003, employaient au total 130.971 personnes, soit 6 % du volume d'emploi du secteur privé belge. Le montant de leurs capitaux s'élevait à 157 milliards de dollars. Cinquante-six pour cent de ces entreprises sont situées en Flandre, où elles emploient 82.000 personnes. Bruxelles a attiré 32 % de ces sociétés (30.971 emplois) et la Wallonie en accueille 12 % (18.000 emplois).

Bref, la présence américaine en Belgique reste plus que symbolique. *Je ne dis pas que les entreprises américaines vont partir demain*, conclut Leonard Shrank, *mais il est temps d'agir...*

Lamy prend la tête de l'OMC

Pascal Lamy, qui a été désigné directeur général de l'organisation par le conseil général de l'OMC réuni à Genève, prendra ses fonctions le 1er septembre pour un mandat de quatre ans. *Je félicite Pascal pour sa nomination comme directeur général*, a déclaré le Thaïlandais Supachai dont le mandat expire le 31 août. *Son expérience dans les questions commerciales, son souci du détail et son bilan reconnu en tant que manager institutionnel feront de lui un excellent directeur général.*

Dans un communiqué, Pascal Lamy s'est dit honoré de sa désignation et s'est engagé à concentrer ses efforts sur la réussite de l'actuel cycle de négociations de Doha sur la libéralisation des échanges.

L'objectif, a-t-il assuré, est de *s'assurer que l'ouverture du commerce continue à contribuer au développement et de placer les intérêts des pays en développement au centre du système*

commercial mondial. Au cours des deux mois du processus de sélection, Pascal Lamy avait éliminé quatre autres candidats.

La désignation de Pascal Lamy, ancien bras droit du socialiste Jacques Delors à la Commission européenne, avait été recommandée par le comité de sélection chargé de désigner le futur patron de l'institution multilatérale, devant son concurrent, l'Uruguayen Carlos Perez del Castillo, qui a préféré se retirer de la course.

La rapidité du choix, qui a pris un mois et demi, contraste avec le psychodrame de 1999, lorsque Nord et Sud avaient passé un an à se déchirer sur la nomination du directeur général. Le mandat avait finalement dû être scindé en deux périodes de trois ans entre M. Supachai et le Néo-Zélandais Mike Moore.

Cette nomination intervient alors que l'OMC doit conclure, avant 2007, le cycle de négociations de Doha sur la libéralisation des échanges. Ces négociations entamées au Qatar en novembre 2001 devaient être achevées à l'origine en 2004, mais ont pris du retard après l'échec de la conférence ministérielle de Cancun (Mexique) en septembre 2003. Une nouvelle conférence ministérielle est prévue en décembre à Hong Kong.

SOURCE acp

Tintin a son festival

La ville de Bruxelles et la Fondation Hergé organisent, du 20 au 23 juillet prochain, le premier « Tintin festival » au cœur de la capitale. Cet événement, unique en son genre, s'adresse aussi bien à un public familial qu'aux spécialistes de Tintin, ont annoncé les organisateurs du festival.

Au total, une douzaine d'événements sont prévus durant les trois jours du festival qui prolonge à sa manière les réjouissances du 21 juillet et du 175^e anniversaire de la Belgique. Ce festival est aussi une occasion pour le public de découvrir les traces indélébiles laissées par Hergé et Tintin en divers endroits de la capitale. Le 20 juillet, le festival débutera avec une séance inaugurale à l'hôtel de ville de Bruxelles. Elle sera suivie par l'inauguration d'une fresque "Tintin", rue de l'Etuve, à quelques mètres de Manneken Pis. Cette fresque "en trompe-l'oeil, illustrera Tintin, Milou et Haddock". Enfin, un tour pédestre et en bus (tour élargi) permettront au public de découvrir les lieux importants dans la vie et l'oeuvre de Hergé. Le jour de la fête nationale, la place Poelaert accueillera une série de véhicules (voitures, motos, trams, etc) qui ont été utilisés par Tintin et les multiples personnages de ses aventures. Les forces de l'ordre seront revêtues pour l'occasion des uniformes d'époque. En hommage à Quick et Flupke, une grande course de caisses à savon se jouera au centre-ville. Le départ est prévu sur les pentes abruptes du Mont des Arts. Une exposition d'un jour, dans un lieu encore secret, dévoilera au public le travail de restauration des originaux de Hergé ainsi que des planches originales de "Tintin au pays des Soviets".

Le 22 juillet, le Bozar proposera une série de films, documentaires et dessins animés tournant autour de Tintin. Une nocturne et des projections en plein air sont prévues sur la place des Martyrs. Enfin, un grand bal costumé sur le thème de l'univers de Hergé sera organisé à l'hôtel Métropole. La dernière journée du festival sera consacrée à une convention autour de plusieurs grands thèmes sur l'oeuvre de Hergé (Bozar). Enfin, la place du Jeu de Balle accueillera un marché aux puces d'envergure internationale entièrement dédié à Tintin. Une manière de rendre hommage à Hergé et Tintin qui tous deux, déambulaient avec plaisir sur cette place.

Plus de trois ans ont été nécessaires pour faire aboutir ce festival dont un seul pour la préparation. Il s'agit avant tout d'un événement grand public, a précisé M. Decloux. A l'exception du 21 juillet où toutes les activités seront gratuites, le public devra se munir d'un badge disponible via internet (tintin.com) ou à la FNAC. Il sera vendu 10 euros (gratuit pour les moins de 12 ans). "Une partie du bénéfice de la vente des badges sera versée au profit des "Amis de l'hôpital des enfants", a expliqué Freddy Thielemans, bourgmestre de Bruxelles.

Informations: www.tintin.com

Source : Belga

L'école éduquera au cinéma

Le cinéma fera son entrée, au plus tard pour la rentrée 2006, dans le secondaire francophone. La ministre de la Culture, Fadila Laanan (PS), veut en effet *que le film et la culture retrouvent le chemin de l'école*. Avec une place rien qu'à eux dans les horaires ? Pas sûr, alors que les grilles débordent déjà et que l'on manque de moyens. C'est plutôt de façon transversale que le 7^e art fera ses premières

Avec une place rien qu'à eux dans les horaires ? Pas sûr, alors que les grilles débordent déjà et que l'on manque de moyens. C'est plutôt de façon transversale que le 7e art fera ses premières classes. Tout au long de l'année, des leçons doublées de projections pourraient être dispensées tour à tour par les profs d'histoire, de français ou de morale.

Il faut aussi enseigner aux jeunes comment fonctionne un film, du scénario jusqu'à la projection en salle, nous a déclaré la ministre. Celle-ci va fixer une liste de films parmi lesquels les écoles choisiront, et qui seront accompagnés de dossiers pédagogiques étoffés. C'est le réseau des Médiathèques qui se chargera de les faire circuler entre les écoles.

Source : le soir

Trois projets de construction de logements en Rdc d'un coût de 14 millions de dollars soumis pour financement au prochain Conseil d'Administration de Shelter-Afrique

La société Shelter-Afrique va, pour la première fois statuer, à la prochaine réunion de son Conseil d'administration prévue au début du mois de juin, sur l'agrément de financement de trois importants projets de construction de logement qui lui ont été soumis par la Rdc sous la coordination du ministère de l'Urbanisme et Habitat

La RDC qui n'a construit jusqu'ici que 3.000 logements depuis l'indépendance du pays en 1960, accusant ainsi un déficit de 2,5 millions de logements, selon les estimations du ministère de l'Urbanisme et Habitat, vient d'entrer en programme avec la Société pour l'habitat et le logement territorial en Afrique, en sigle Shelter-Afrique, à laquelle le Congo a adhéré au mois de juin 2004, pour le financement des projets de ce secteur de logement. Les premiers dossiers viennent d'être élaborés à cet effet sous la supervision du ministère de tutelle qui les a transmis au mois d'avril dernier à une délégation d'experts de Shelter-Afrique arrivés dans le cadre de ce programme.

Le premier projet élaboré et finalisé par le ministère de l'Urbanisme et Habitat pour un coût de 6 millions de dollars porte sur la construction de 700 logements sociaux sur le site de Mpieme, à Kinkole, dans la banlieue de Kinshasa. Sa mise en œuvre pourra s'étendre sur une période de deux à trois ans.

Les deux autres dossiers sont des projets provenant des opérateurs économiques privés intéressés au secteur de l'immobilier. Il s'agit, pour le premier, d'un projet de l'entreprise Immo Serkas Sprl visant la construction sur le Boulevard du 30 juin, à la hauteur du rond-point Socimat, de 750 appartements Vip d'un coût global de 6 millions de dollars et à réaliser sur une période de 5 ans. L'entreprise compte démarrer son projet dans un premier temps cette année déjà, avec la construction sur le site d'une trentaine d'appartements, et plus tard elle étendra ses investissements dans l'immobilier vers d'autres provinces, en commençant par la ville de Mbuji-Mayi.

Le deuxième projet d'investissement privé transmis à Shelter-Afrique provient de l'entreprise Tgs qui prévoit dans son programme la construction, dès cette année 2005, de 32 appartements de standing dans la commune de la Gombe à Kinshasa pour un coût estimé à 2 millions de dollars.

Source : Uhuru

Cinq millions d'Euros pour le processus de transition

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud) et le gouvernement Allemand ont signé vendredi 20 mai 2005 une convention de financement du processus électoral en République Démocratique du Congo d'un montant de cinq millions d'Euros. Le montant est destiné à contribuer à la prise en charge des opérations électorales, selon un communiqué du Pnud cité par l'Agence Congolaise de Presse. Cet accord s'inscrit dans le cadre du projet multi-bailleurs dénommé « Appui au processus électoral en République Démocratique du Congo ». Le Fond commun « Bosket », à la base de ce projet exécuté par le Pnud, a été constitué par la communauté internationale pour appuyer la Commission Electorale Indépendante (CeI) dans sa tâche d'organiser les élections démocratiques, libres et transparentes.

Les signataires de la convention estiment que la Rdc sort d'un conflit armé qui a déstabilisé tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale. La signature de l'Accord Global et Inclusif le 22 septembre 2002 par toutes les composantes et entités, la mise en place du gouvernement de transition et l'adoption par l'Assemblée Nationale du projet de constitution de la troisième République, constituent des avancées significatives pour la concrétisation de la pacification de la Rdc. L'organisation des élections libres et transparentes étant le couronnement de la transition, le gouvernement allemand, soucieux de l'instauration d'une paix durable dans la sous-région des Grands Lacs, a décidé d'apporter sa contribution à leur organisation, selon une dépêche de l'Acp. L'Allemagne rejoint ainsi d'autres bailleurs de fond tels que la GrandeBretagne, la Belgique, la Norvège, le Japon, la France, la Communauté Européenne, la Suède et le Canada qui ont déjà contribué à la préparation des élections en RDC.

Les cinq millions d'Euros allemands portent à 150 millions de dollars US l'apport de ces bailleurs sur une enveloppe globale de plus de 285 millions que requièrent l'organisation des élections en Rdc.

Source / La Tribune de la Nation

Travaux publics et infrastructures :Près de seize millions de dollars du Fonds koweïtien pour financer la réhabilitation de l'avenue de la Libération

La réhabilitation de l'avenue Libération (ex 24 novembre), à partir de sa jonction avec le boulevard du 30 juin jusqu'à l'Université pédagogique nationale (Upn) dans la commune de Ngaliema pourra être bientôt une réalité. Surtout avec la signature d'un accord de financement entre la Rdc et le Fonds Koweïtien de développement.

La République démocratique du Congo et le Fonds koweïtien de développement ont signé mardi le 24 mai 2005, un accord de financement d'un projet routier dans la ville de Kinshasa. Il s'agit de la réhabilitation de l'avenue de Libération (ex-24 novembre) pour un coût global évalué à près de seize millions de dollars américains (16000 000 Usd).

Aux termes de cet accord, le Fonds Koweïtien de développement s'engage à mettre dans le projet, et ce, à titre de prêt à la Rdc, un montant de treize millions cinq cent mille dollars (13.500.000 U sd) contre deux millions cent mille dollars (2.100.000 Usd) que va débloquer le gouvernement congolais. Une délégation koweïtienne, conduite par M. Khaled F. Al Khaled était en mission de travail pendant cinq jours à Kinshasa où elle a conclu les termes dudit accord avec le ministère des Travaux publics et Infrastructures.

L'accord précise que la République démocratique du Congo remboursera le prêt du Fonds koweïtien de développement sur une période vingt ans avec un délai de grâce de quatre ans.

Source Le Potentiel/MISSELY

L'Anapi multiplie les contacts avec le monde des affaires congolais pour la promotion des investissements

L'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) a inscrit dans son agenda 2005 entre autres activités les concertations avec les opérateurs économiques du secteur privé des provinces. Ces échanges visent, selon cette agence, à répertorier ensemble, avec ces entrepreneurs, les opportunités d'investissement en province mais surtout à les aider à trouver des financements de leurs projets à travers des institutions financières internationales. En même temps, l'Anapi veut s'investir à trouver des solutions aux problèmes que ces opérateurs rencontrent dans leurs provinces respectives de manière à les faire participer à l'effort de reconstruction nationale.

Après les opérateurs économiques de la province Orientale, le directeur général de l'Anapi, le professeur Buabua Wa Kayembe, a échangé le week end avec ceux du Bas-Congo. Pour le directeur général de l'Anapi, il n'est pas concevable qu'en dépit de toutes les potentialités que recèle la province du Bas-Congo, que cette dernière affiche toujours une figure de pauvre. En effet, le Bas-Congo est la seule province de la Rdc ayant une ouverture à l'océan, ce qui fait d'elle la principale porte d'entrée du pays avec toutes les implications économiques. Elle à Kinshasa comme principale débouché et regorge d'immense ressources naturelles non encore exploitées (diamant, or, cuivre, argent bauxite, chlorure de sodium, phosphate, bitume, calcaire,...).

En dépit de ces avantages, , on ne sent pas un dynamisme économique dans cette partie du pays selon le DG de l'Anapi. Il a invité ses interlocuteurs à activer l'entreprenariat dans leur province afin de résorber le chômage, cause de la pauvreté, et de pallier la rareté des biens de première nécessité. Pour les opérateurs économiques du Bas-Congo, la principale contrainte à la promotion des investissements est l'absence d'un système d'accès aux crédits et le non respect des engagements de l'Etat envers les entreprises privées. Selon eux, l'Etat congolais est insolvable.

Source / Le Potentiel/ M. KIBOKO

RD Congo-transition-Constitution

Les principaux points du discours du président de RDC Joseph Kabila

Le président de République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, s'est engagé lundi 16 mai à "conduire le peuple congolais aux élections", dans un discours à la Nation, où il a dressé un bilan de la transition lancée en 2003 en RDC après près de cinq ans de guerre (1998_2003).

Au cours de la cérémonie officielle d'adoption de la future Constitution congolaise au Parlement, M. Kabila a préparé l'opinion publique à une prolongation de la transition, devant mener à la tenue des premières élections libres et démocratiques depuis 40 ans dans l'ex-Zaïre.

Voici les principaux points de son discours, prononcé à la veille de l'anniversaire de la chute du régime de Mobutu, chassé du pouvoir après 32 ans par Laurent-Désiré Kabila, père de l'actuel chef de l'Etat

Constitution:

"L'adoption de ce projet marque une étape décisive dans le processus de transition conduisant à l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes". « Une étape rendant irréversible le processus de transition vers la tenue des élections vient d'être franchie »

L'engagement:

"le 26 janvier 2001 (date de sa prestation de serment après l'assassinat de son père, (Laurent-Désiré Kabila), j'ai pris le ferme engagement de mettre fin à la guerre, de réunifier le pays, de relancer l'économie, de briser l'isolement diplomatique, de poursuivre le processus de démocratisation et d'amener le Peuple aux élections »

Sécurité et intégrité territoriale:

"La mise en oeuvre de cette politique a conduit à la conclusion (en décembre 2002) d'une part de l'Accord global et inclusif qui a mis fin aux hostilités entre Congolais, et d'autre part des Accords de Pretoria et de Luanda, respectivement avec le Rwanda et l'Ouganda, en vue de rétablir l'intégrité du territoire national" « Les foyers de tensions et de conflits se sont apaisés et éteints presque partout, à l'exception de l'Ituri, du Nord-Katanga et des deux Kivi, mais qui depuis connaissent une cependant une évolution positive ».

L'administration:

"La réforme de l'administration publique a effectivement démarré, avec la révision du cadre juridique (...) et la maîtrise des effectifs par un recensement systématique et rigoureux"

Economie:

"L'assainissement du cadre macro-économique (...) a conduit à (...) la maîtrise de l'inflation, du taux de change, la stabilisation économique, la maîtrise de l'approvisionnement et des prix des produits pétroliers. »

Education:

"126 écoles primaires et secondaires ont été programmées pour réhabilitation (...). Au 31 mars 2005, 38 de ces écoles ont été réhabilitées"

Santé:

"Au 31 mars 2005, 45 zones de santé sur 67 ont été totalement réhabilitées (...). Le gouvernement a initié un programme spécial de lutte contre la malaria et un Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH-Sida".

L'Armée et la Police:

"Fonctionnaires, militaires et policiers sachez que le gouvernement est conscient de la modicité de votre revenu. Je vous informe que des instructions ont été données pour l'amélioration de vos salaires (...)